toujours une langue distinctive, et qui sont psychologiquement et politiquement très différenciés. On peut sans outrance comparer un habitant du Massachusetts et un habitant du Connecticut; la comparaison serait-elle aussi aisée entre un Français et un Hollandais?

Nous ne trouvons donc, ni dans la suite des âges, ni en parcourant des yeux le monde contemporain, une exacte réplique du projet d'Etats-Unis Européens.

LE DIXIÈME CONGRÈS DES ALLOCATIONS FAMILIALES

LA JOURNÉE DE BOULOGNE ET DE CALAIS

Le dixième Congrès national des allocations familiales s'est poursuivi à Boulogne et à Calais où se sont tenues de très belles réunions.

Environ cent cinquante congressistes arrivèrent à Boulogne dans la matinée, où ils furent reçus par M. Coppin, président de la Caisse des allocations de Boulogne et les principaux membres du Comité de cette Caisse. Les excursionnistes visitèrent le centre de la ville, la cathédrale; ils se rendirent ensuite au quai Gambetta et à bord d'un remorqueur visitèrent le port et la rade.

Pendant ce temps, les représentants des diverses Caisses de la région tinrent leur assemblée dans l'une des salles de la Chambre de commerce de Boulogne, sous la présidence de M. Lavocat. M. Lebel prit la parole. L'assemblée arrêta le budget et réélit les membres sortants du Conseil des allocations.

A Calais

La Chambre de commerce de Calais avait organisé une réception qui eut lieu hier à 17 heures.

On y remarquait, outre les principaux délégués, MM. Moreau, sous-préfet ; Bonvoisin, directeur du Comité central des allocations ; Planque et Wood, adjoints au maire, etc... Plusieurs allocutions furent prononcées, notamment par MM. Mallet et Goiffon, président de la Caisse de compensation de Lyon et vice-président du Comité central ; par M. Decroix, président de la Cambre de Commerce de Calais, qui souligna la prospérité toujours croissante de Calais et de son port.

Les congressistes prirent ensuite le train de 18 h. 35, se rendant en Belgique où se poursuit le Congrès.

Le Congrès du Syndicat national des P.T.T.

Paris, 21 mai. — La première séance plénière du Congrès du Syndicat national des agents des P.T.T. s'est tenue avenue de Saint-Mandé.

Après appel nominatif des délégués régionaux et vérification de leur mandat, M. Mathe, secrétaire général du Syndicat, donne lecture au Congrès de la liste de tous les agents révoqués ou frappés de mesures disciplinaires.

Mme Cazenave, dans son allocution d'ouverture, remercie les congressistes de l'avoir portée à la présidence de la première séance. Elle fait l'éloge du personnel féminin postal qui, dit-elle, est prêt à défendre avec acharnement les revendications légitimes de la corporation. Elle donne lecture d'une lettre d'une dame révoquée, lecture qui soulève de nombreux applaudissements.

Mme Cazenave s'élève ensuite contre toutes les sanctions prises par l'Administration et le Gouvernement ; elle exhorte pourtant les délégués à ne pas laisser prendre à ce Congrès, où de graves décisions doivent être prises, un caractère politique. En terminant, elle adresse un salut fraternel aux délégués étrangers présents à la séance.

La parole est à M. Subra, fondateur de l'Association générale des commis. Il rappelle les anciennes luttes des fonctionnaires contre le Gouvernement et engage les congressistes à poursuivre leur mouvement en faveur de la revalorisation des salaires.

« Vous recommencerez, leur dit-il, ce que nous avons fait il y a vingt et un ans. Vous donnerez à tous vos amis révoqués un mandat impératif pour qu'ils aillent dans toutes les régions exposer à leurs camarades postiers la légitimité de leurs revendications. »

Le Congrès national des agents des P.T.T. reprit ses travaux l'après-midi, à 14 h., sous la présidence de M. Petit, contrôleur, à Lille.

M. Jouhaux affirma qu'au lendemain des mesures de répression, le Bureau confédéral est aux côtés du Syndicat national des Postes. La C.G.T., ajoute-t-il, s'est développée à travers et contre toutes les sanctions, ce qui caractérise son entière indépendance. Elle peut, elle doit lutter pour toutes les revendications ouvrières.

Le total des sanctions s'élève à seize révocations et trente-deux mises en disponibilité

Paris, 21 mai. — Le ministère des P.T.T. fait connaître que le total des sanctions que le ministre a prononcées à la suite des faits du 15 mai, s'élève en définitive à seize révocations et trente-deux mises en disponibilité pour Paris et la province (Lille, Lyon, Marseille et Rouen), alors que plusieurs milliers d'agents avaient interrompu leur service.

D'autre part, le « Journal Officiel » a publié aujourd'hui un décret fixant le texte nouveau de l'article 13 du décret du 23 septembre 1919 relatif aux mesures disciplinaires applicables dans l'administration des P.T.T.

Article 13. — En cas de refus collectif ou concerté de service ou en cas de diminution dans le rendement normal du travail résultant d'une action collective ou concertée, les peines du deuxième et du troisième degrés sont prononcées directement par le ministre ou le Président de la République, suivant les distinctions édictées par l'article 4.

Les mêmes peines peuvent être prononcées, dans les mêmes conditions, à l'égard des agents coupables d'avoir, dans les locaux administratifs, au moment du travail, provoqué à la cessation du travail ou à une diminution dans le rendement normal du travail.

VISITEZ LES GROTTES DE HAN et de Rochefort (Belgique). La plus grande curiosité naturelle du monde. Forte réduction aux sociétés, écoles, etc. Renseignements et tickets : Maison du Livre, 21, rue du Vieil-Abreuvoir. Rx. 34998

Une explosion dans une fabrique d'explosifs à Turnhout

Deux tués

Mercredi matin, un peu avant 9 heures, une explosion s'est produite dans un des bâtiments de la fabrique d'explosifs d'Arendonck. Le bâtiment dans lequel étaient préparés des explosifs à l'usage des mines, a été complètement détruit.

Deux ouvriers qui s'y trouvaient ont été tués ; un troisième a été légèrement blessé. Les bâtiments voisins ont été assez sérieusement endommagés. Cet après-midi, le Parquet de Turnhout a fait une descente sur les lieux de l'accident afin d'établir les responsabilités. A l'heure actuelle, les causes de l'explosion n'ont pas encore été exactement déterminées.

— Le Parquet de Gher s'est rendu à Averd pour enquêter sur le décès suspect d'Auguste Molly, mécon, sur lequel un médecin a relevé des marques de strangulation. Il a toutefois été établi que Molly avait fait une chute en mars, et que depuis ce temps, il se plaignait de maux de tête violents.

LA FÊTE D'AVIATION DE TOUFFLERS DU DIMANCHE 25 MAI 1930

Après les enquêtes des services de la Préfecture, l'avis favorable de M. le Maire de Toufflers, et la visite du terrain par M. le Commissaire spécial, l'autorisation a été accordée et nous pouvons, aujourd'hui convoquer le public à cette journée de propagande. L'avion commandé par les *Ailes Roubaisiennes* n'étant pas encore livré, un appareil similaire viendra de Douai, et peut-être deux s'il y a possibilité, car les pilotes de M. Delattre savent qu'ils n'arrivent jamais, malgré toute leur bonne volonté, à satisfaire aux nombreuses demandes de baptêmes de l'air.

Nous rappelons à ce sujet qu'il y aura deux passagers qui, à tour de rôle, auront mission de lancer sur Roubaix et le parc Barbieux des tracts exaltant la grandeur du rôle des mères de famille.

DES FÊTES DE BIENFAISANCE SE DÉROULERONT A ANNAPPES LE 1er JUIN

Préparés avec un soin méticuleux, le grand festival de musique et la kermesse villageoise qui auront lieu le dimanche 1er juin, à Annappes, sont appelés à remporter un très grand succès. En effet, de nombreux habitants des communes voisines se proposent de venir passer ce jour-là quelques heures agréables dans la charmante commune d'Annappes et dans le parc du château de M. le comte de Montalembert, le jeune et actif maire de la commune.

Outre le grand festival pour lequel des sociétés musicales ont déjà promis leur concours, une kermesse villageoise donnée au profit de l'Hospice se déroulera dans le magnifique parc ombragé du château d'Annappes. De nombreuses attractions auxquelles s'intéresseront petits et grands, seront installées. C'est ainsi qu'il y aura un manège, un tir à la cible, un lapindrome. On pourra encore faire montre de son adresse à la pêche à la bouteille, dans des jeux de javelots et de fléchettes et s'amuser à regarder une course en sacs, toujours fertile en incidents comiques.

A côté de ces attractions auxquelles il convient d'ajouter un théâtre de marionnettes, cette kermesse se composera également de buffets, de buvettes, d'une friture et d'une laiterie où chacun tout en admirant le site merveilleux qui l'entoure pourra se restaurer.

Signalons encore des loteries, des comptoirs de vente de jouets, de lingerie, voire même d'alimentation, en un mot tout ce qu'une ducasse peut offrir.

Pendant toute la durée de la fête, des promenades à dos d'ânes seront organisées dans le parc et le soir après une grande retraite aux flambeaux, auront lieu l'embrasement du parc et le tirage de la tombola.

L'entrée sera libre à partir de 14 h. Pour répondre au désir que ne manqueront pas d'exprimer beaucoup de personnes que cette fête attirera dans ce merveilleux coin de verdure, nous donnons ci-dessous les moyens de communication pour se rendre à Annappes.

Trains. — Aller: Départ de Lille, 13 h. 09; arrivée, 13 h. 25; arrivée, 13 h. 25, départ de Lille, 14 h. 01; arrivée à Ascq, 14 h. 12; départ de Lille, 17 h. 41; arrivée, 17 h. 59; départ de Baisieux, 14 h. 36; arrivée, 14 h. 48; départ de Tressin, 13 h. 02; arrivée, 13 h. 21.

Tramways Mosny. — Départ de Lille (Place des Reuses), de Lazer et de Roubaix, toutes les 15 minutes. (Descendre au Moulin d'Annappes). — Car G: Départ de Lille (Place de la Gare) toutes les 7 minutes. (Descendre au terminus, à une demi-heure à pied de la Place d'Annappes.)

Trains. — Retour: Départ d'Annappes, 17 h. 38, 19 h. 42, 20 h. 48, 21 h. 43; arrivée à Lille, 17 h. 53, 19 h. 57, 21 h. 02, 21 h. 56; départ d'Ascq, 18 h. 54; arrivée à Baisieux, 19 h. 01; départ d'Annappes, 21 h. 15; arrivée à Baisieux, 21 h. 24; départ d'Annappes, 19 h. 40; arrivée à Tressin, 19 h. 45.

LE CINQUIÈME CENTENAIRE DE JEANNE D'ARC A COMPIÈGNE

La jolie ville de Compiègne sera une seconde fois, dimanche, l'autel éclatant, fleuri et vivant où toute la France du Nord ira vénérer Jeanne d'Arc, en assistant aux fêtes et cortège si magnifiquement réussis déjà le 18.

Beaucoup de nos concitoyens profiteront du train spécial qui, de Tourcoing et Roubaix, conduira la *Jeunesse catholique* à Compiègne. Nous avons dit quelle profonde impression a eu produit le panégyrique de la Sainte de la Patrie, prononcé dimanche dernier par le distingué aumônier de la Fédération de Roubaix, M. le chanoine Leduc, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Victoires. On trouvera un écho de cette impression dans les lignes suivantes:

A l'Evangile, M. l'abbé Leduc, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Victoires, de Roubaix, monta en chaire et dans des termes d'une sobre et noble éloquence, prononça un très beau discours, égal certes aux circonstances, pour célébrer l'héroïsme de Jeanne dans l'« affaire de Compiègne », la clairvoyance et la générosité de son patriotisme, l'immense service qu'en cette occasion elle rendit à la France, en une heure qui devait marquer la première étape de sa passion.

Et la conclusion, allusion rapide et profonde à des événements plus récents, à cette signature du récent armistice consacrant à Compiègne la victoire de la France, « coïncidence providentielle ou providentielle compensation », porta au plus haut degré l'émotion provoquée dans l'assistance par ce discours, digne de l'auditoire, digne du lieu, digne de l'événement et digne de sa fête qu'il célébrait.

Le 25, le panégyrique sera encore prononcé car un orateur très sympathique à nos concitoyens, M. le Chanoine Leleu, vicaire général d'Amiens, ancien supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur de Tourcoing.

LA MÉDAILLE DE L'YSER

Paris, 21 mai. — Le ministre de la Défense nationale de Belgique a fait connaître que les demandes d'obtention de la Médaille de l'Yser pouvaient encore être présentées deux fois par an, à l'agrément du Gouvernement belge. Ces demandes adressées par les marins en activité, au commandant du bâtiment ou du service auxquels ils appartiennent; par les marins congédiés, au commandant du Bureau maritime de recrutement ou à l'administrateur de l'inscription maritime, seront transmises aux chefs du service de la solde du port intéressé, dans les conditions fixées par la circulaire ministérielle du 10 mai 1922.

Les listes des ayants-droit, établies en double exemplaire, par les ports comptables des unités, seront adressées au Département (P.M. 2) les 1er février et 1er septembre au plus tard. Ces listes, dressées dans l'ordre alphabétique des noms, sans distinction de grade, devront porter les renseignements suivants: noms et prénoms (sans abréviation), grades, spécialités, matricules, affectation en octobre 1914 (du 17 au 31), situation actuelle.

Dernière Heure

Dans l'état-major général de l'armée

Les généraux dont les noms suivent ont reçu rang et prérogatives de commandant de corps d'armée, pour la durée de leurs fonctions: MM. Ferrié, commandant supérieur des troupes et services de transmission; de Bigault du Granprut, commandant supérieur des troupes du Levant; Georges, chef de cabinet du ministre de la Guerre.

Au cadre de réserve: Le colonel de cavalerie Potiron de Boisfleury est nommé au grade de général de brigade dans la section de réserve; le colonel de cavalerie Col-et-Meygret est nommé au grade de général de brigade et admis à la retraite; le général de division Simon, adjoint au gouverneur militaire de Paris, commandant la place de Paris, est placé dans la section de réserve de l'état-major général de l'armée.

Sont promus ou nommés: Au grade de général de division: Le général de brigade Bouchez, chef d'état-major du général gouverneur militaire de Strasbourg (maintenu provisoirement). — Au grade de général de brigade: Les colonels d'infanterie Hug, appelé au commandement de la 2e brigade d'infanterie d'Algérie et de la subdivision d'Oran; Cabotte, commandant la 4e brigade de chars de combat à Vannes (maintenu).

Mutations dans l'état-major général de l'armée: Le général de division Petitfat, commandant la 11e région, est nommé au commandement de la région de Paris; le général de division Partouneaux, adjoint au général commandant la 6e région, est nommé au commandement de la 11e région, à Nantes; le général de brigade Andréa, commandant l'Ecole militaire d'infanterie et des chars de combat, est nommé commandant de la place de Paris.

— « L'Officiel » publie la liste d'admission à l'emploi d'adjoint technique des Ponts et Chaussées et des Mines.

Dernières Nouvelles Régionales

La mésaventure d'un fraudeur à Dunkerque

Le nommé Priem, inculpé dans une affaire de contrebande dans la région des Flandres et détenu à la prison de Dunkerque, a été victime d'une singulière mésaventure.

En effet, Priem avait demandé et obtenu sa mise en liberté provisoire moyennant le versement d'une caution de 10.000 francs. Me Parmentier, son défenseur, versa cette somme au bureau de l'Enregistrement et la quittance fut adressée au Parquet. Or, au moment de mettre l'inculpé en liberté surgit une difficulté d'ordre administratif, laquelle s'oppose absolument à la libération de Priem. On assure que l'Enregistrement refuserait de rembourser la caution. Priem n'est donc pas en liberté et ne peut rentrer, du moins pour le moment, en possession de ses 10.000 francs.

Chute grave d'un motocycliste

M. Georges Madeina, employé à la Compagnie du Nord, demeurant à Pierrefonds (Oise), a été trouvé inanimé sur la route d'Arras à Douilens, à côté de sa motocyclette. Un automobiliste de passage le conduisit chez un docteur, qui constata une commotion cérébrale, une fracture de la clavicule gauche, l'oreille droite arrachée et de multiples plaies.

Dernières Nouvelles Sportives

TENNIS

LES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE FRANCE

Résultats: **Championnat des Vétérans** (finale): Froitzheim (Allemagne) bat Blanchy (France) par 6-0, 6-4.

Double Messieurs. — Troisième tour: Harada (Japon), Ave (Japon) battent Morterjo (Italie), comte Salm (Autriche), 6-2, 6-3, 7-5.

Double Dames. — Premier tour: Mme Le Besnerais et Mlle Claude Anet (France) battent Mme Golding et Mme Gulbert (France) par 6-2, 3-6, 8-6.

Double Dames. — Deuxième tour: Mrs P. H. Olcrost, ex-miss Watson et miss Round (Angleterre) battent Mme Chardenel et Mlle Peyre (France) par 6-0, 6-3; Mlle Aussem et Mlle Rost (Allemagne) battent Mlle Berthet et Mme Michel Bernard (France) par 7-5, 6-2.

Double Messieurs. — Deuxième tour: Lee Hughes (Angleterre) battent de Borman-Ewbank (Belgique) 6-3, 6-4, 6-3.

Double Dames. — Deuxième tour: Miss Fry et Miss Harvey (Angleterre) battent Mlles Adamoff et Amaury (France) par 6-0, 6-2; Mmes Bordes et Hesrotin (France) battent Mmes Waananem et de Montebello (Hollande-France) par 6-0, 6-3; Misse Jacobs et Mlle J. Sigard (Amérique-Belgique) battent Mme Le Besneray et Mlle Claude Anet (France) par 6-2, 6-2.

Double Messieurs. — Deuxième tour: Froitzheim-Nourney (Allemagne) battent Feret-Rogers (France-Irlande) par 2-6, 6-2, 6-4, 7-5.

Double Messieurs. — Troisième tour: Cochet-Brugnon (France) battent Landry-P. Barelet de Ricou (France) par 6-1, 6-4, 7-5.

Double mixte. — Premier tour: Mlle Payot-Willard (Suisse-Australie) battent Mlle Guillermin-Martin-Legeat (France) par 6-2, 1-6, 6-3.

Double mixte. — Deuxième tour: Mlles Aussem-Tilden (Allemagne-Amérique) battent Mlles Claude-Anet-Abe (France-Japon) par 6-1, 6-2; Mlles J. Sigard-Crawford (Belgique-Australie) battent Mme Michel Bernard-A. Merlin (France) par 6-0, 6-0; Mmes Bordes-Hopman (France-Australie) battent Mmes Charbonel-Bernard (France) par 6-3, 6-2.

Double mixte. — Premier tour: Mmes Golding-Cousins (France) battent Mmes Vaanane-Landry (Finlande-France) par 6-4, 6-0; Mmes Mathieu-Harada (France-Japon) battent Mlles Peitz-Nourney (Allemagne) par 8-6, 6-1. — Deuxième tour: Mrs Holcrost (Miss Watson)-Grégory (Angleterre) battent mes Canet-Leyal (France) par 6-0, 6-2; Miss Fry-Collins (Angleterre) battent Mmes de Montebello-M. Barrelet de Ricou (France) par 6-2, 6-1; Mlles Neufeld-de Morpurgo (France-Italie) battent Mmes Beer-Du Plaix (Hollande-France) par 6-0, 6-4.

Double Messieurs. — Deuxième tour: Gentien-Glasser (France) battent Grandguillot frères (France) par 6-4, 6-8, 6-4.

Double dames. — Deuxième tour: Mrs Moody-Wills-Ryan (Amérique) battent Mme de Obershall-Mlle de Lamourion (France), par w.o.

Double mixtes. — Premier tour: Mlle Rost-Moon (Allemagne-Australie) battent Mlle Chamelet-Tournesson (France), par 6-2, 6-3; Mlle Adamoff-Alajalov (Arménie) battent Mlle Culbert-Cooper (France), par 6-8, 6-3, 6-4.

Double messieurs. — Deuxième tour: Jean Borotra et R. de Buzelet (France) battent Martin Legeay-Piel (France), par 8-6, 6-4, 3-6 et 6-4.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 21 mai.

Ventes, 2.000; importations, 12.187; Américain, hausse 3; Brésilien, hausse 5; Egyptien, inchangés.

NEW-ORLEANS, 21 mai.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 15.63; — Cotons à terme: Sur janvier, 14.89; mars, 15.04; mai, 15.17; juillet, 15.03-04; octobre, 14.83; décembre, 14.89.

NEW-YORK, 21 mai.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 16.50; — A terme: Sur janvier, 15.16-17; février, mars, avril, mai, 16.29-30; juin, 16.39; juillet, 16.35-37; août, 15.40; septembre, 14.95; octobre, 15.10-13; novembre, 15.12; décembre, 15.16.

Nouveau contrat: Sur janvier, 14.88; février, 14.94; mars, 15.10; octobre, 14.81-82; novembre, 14.82; décembre, 14.88.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 3.000; aux ports du Golfe, 9.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 4.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 4.000; pour le Japon, nulles.

Marché des changes à l'étranger

Londres: Sur Paris, 123.90; Bruxelles, 348.23; Esc. hors banque, 3.5/16; Prêt à court terme, 2 1/2.

New-York: Sur Paris, 392 1/8; Londres, 483.73; Câb. transf., 486.12; sur Bruxelles, 13.96.

SUCRES. — Cuba, prompt livraison, 321.00; — A terme: Sur janvier, 187.00; mars, 173.00; mai 1931, 179.00; mai 1930, 141.00; juillet, 147.00; septembre, 153.00; octobre, 160.00; décembre, 164.00. Ventes, 19.000 sacs.

La pose de la première pierre du Sanatorium de Sailly-lez-Lannoy ne pourra avoir lieu le 1er juin

Au cours de la dernière assemblée de l'Union des sociétés de Secours Mutuels de Roubaix et ses cantons, le président, M. Degand expliqua aux délégués les raisons administratives qui empêchent l'Union de poser la première pierre du Sanatorium de Sailly-lez-Lannoy, le 1er juin, contrairement à ce qui avait été prévu.

Les délégués, à l'unanimité, se sont associés à leur président pour manifester leur déception et leur peine de ce contretemps.

M. Vandekerchove, architecte bénévole donne connaissance de l'avancement des travaux, assure qu'ils marchent normalement, et expose la situation au point de vue financier. La caisse, avec les subventions accordées, peut assurer le paiement des travaux, mais il faudra encore de l'argent pour l'agencement intérieur.

Sur ces explications le président insiste pour que tous les mutualistes fassent un effort afin d'aider au parachèvement de cette œuvre particulièrement humaine et mutualiste.

A cet effet, il annonce qu'une première fête mutualiste aura lieu à Croix le 22 juin. Il convie tous les mutualistes à y souscrire et invite les présidents de toutes les sociétés faisant partie de l'Union à s'organiser pour trouver l'argent qui manque encore.

Cette réunion s'est terminée après un vote unanime de confiance et de sympathies pour le président Degand et ses collaborateurs qui ont assumé une aussi lourde tâche.

LE CONGRÈS DE LA MUTUALITÉ FAMILIALE A LILLE, LE 25 MAI

Le dimanche 22 mai se tiendra à Lille, 50, rue de la Barre, le Congrès de la Mutualité familiale.

Les militants et les amis de la Fédération des sociétés de Secours Mutuels familiales de la région du Nord se réuniront à 15 heures. Au cours d'une première réunion d'études, les questions suivantes seront examinées:

Le travail qui s'impose d'ici le 1er juillet 1930 : la propagande permanente après le 1er juillet 1930 : l'installation administrative des Caisses primaires ; fonctionnement des futures sections locales des Caisses primaires.

L'importance de ce problème à la veille de l'application de la loi des Assurances sociales définitivement fixée au 1er juillet prochain, n'a pas à être soulignée.

A la suite de ces rapports, l'auditoire aura la satisfaction d'entendre un orateur de grand talent, M. Philippe de Las Cases, vice-président du Secrétariat social de Paris, les entretenir sur le sujet suivant : « L'attitude pratique des catholiques devant les Assurances sociales ».

Le renom du conférencier, le sujet lui-même, attireront en grand nombre l'élite des Mutualités familiales groupées au sein de la Fédération des sociétés de Secours Mutuels familiales de la région du Nord.

Nous pouvons, sans crainte de nous tromper, assurer les présents qu'ils ne regretteront pas leur déplacement.

LES VENTES DE LAINES A LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 21 mai. — **Marché très ferme et animé.**

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, jeudi 22 mai :

Aujourd'hui, saint Emile; demain, saint Didier.
Soleil : Lever à 3 h. 03; coucher à 20 h. 32.
Lune : Dernier quartier du 29; nouvelle le 28.
Bulletin météorologique pour la journée du 22 (Région Nord) : Temps nuageux avec éclaircies et quelques averses ou orages; brumeux le matin; vent de Nord-Est, 3 à 6 mètres; température en hausse faible; minimum en baisse de 2°.
Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs : de 9 à 16 h.
Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : 10 h., Ecole des Elles, rue de l'Industrie; 16 h., Ecole maternelle, rue de Flandre, 133; 15 h. 30, Ecole Pratique, place Notre-Dame.
Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour enfants.
Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 47, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour enfants.
Musée Weerts (Hôtel de Ville) : de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

LES FUNÉRAILLES DE M. CH. CARON ONT ÉTÉ SUIVIES PAR UNE GRANDE ASSISTANCE

C'est suivi d'une foule d'amis et connaissances que le corps de M. Charles Caron, le dévoué secrétaire-économe des Hospices et de l'Hôpital de Roubaix, décédé à Neuilly, dans sa 73e année, a été conduit à sa dernière demeure. La levée du corps fut faite à l'Hospice Barbieux, où il avait son domicile, par M. l'abbé Depecker, entouré du clergé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

Derrière le corbillard, on remarquait les médailles du défunt et, devant le char funèbre, plusieurs plaques de marbre, dont celles offertes par l'« Union syndicale du personnel administratif des établissements hospitaliers de France » et celle de l'administration des Hospices de Roubaix. On remarquait aussi une superbe couronne offerte par le personnel des Hospices de Roubaix.

Le deuil était conduit par le gendre du défunt, accompagné de M. le chanoine Lefebvre, ancien aumônier des Hospices. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Sory, adjoint au maire; Noblet, administrateur des Hospices; Descarpentries, médecin de l'hôpital; Lahousse, économe des Hospices de Tourcoing; Leplat, ami du défunt et Lembrech, receveur des Hospices.

Parmi l'assistance, on remarquait de nombreuses personnalités parmi lesquelles: MM. Despatures, Dubrulle et Vanherpe, de la Commission des Hospices; Lerouge, du Bureau de bienfaisance; Chateleyn, ancien sénateur; Fray, secrétaire général de la Mairie; Neveu, directeur de la Voirie; Lepers, économe de l'Hospice de Croix; Henri Roufain, vice-président du Bureau de bienfaisance de Croix; Desnoyelles, directeur de l'Octroi de Roubaix; Edouard Motte-Lagache, ancien conseiller; Wargnier et Bernard, jardiniers-chefs de la Ville et des Hospices de Roubaix; l'abbé Goube, aumônier des Hospices; Deheurne, vice-président de l'Hospice de Wattrelos; Joly, de Tourcoing; Baillent, ancien conseiller; Edouard Dubois, ancien conseiller, etc.; ainsi que des délégations de l'Octroi, de la Police, de la Gendarmerie et des Pompiers. On remarquait aussi de nombreux docteurs des établissements hospitaliers de Roubaix et d'innombrables vieillards des Hospices, qui avaient tenu à suivre à sa dernière demeure celui qui fut pour eux le meilleur ami.

La cérémonie religieuse fut célébrée devant une énorme assistance. Ce fut M. l'abbé May qui officia, assisté de MM. les abbés Depecker, diacre et D'Haye, sous-diacre. M. l'abbé Duflos, curé de la paroisse, donna l'absoute.

Puis, sous le porche de l'église, devant le cercueil, M. le docteur Bettremieux parla au nom des médecins des Hospices et de l'Hôpital de Roubaix. Il adressa un dernier adieu à l'homme de bien que fut M. Caron et parla de sa bonté exquise, de son affabilité et de son bon sens remarquable qui faisait de lui un organisateur de premier ordre. Il exalta de lui le défenseur des faibles et des petits et se dit convaincu que le défunt trouvera, là-haut, la juste récompense dévolue aux hommes de bien.

M. Dubrulle lui succéda au nom de l'Administration des Hospices de Roubaix. Belle et noble figure que celle de M. Caron, dit l'orateur et il fit un raccourci saisissant de la vie du défunt. Il parla de son courage devant l'envahisseur et rappela que M. Caron réussit, pendant la guerre, à hospitaliser plus de 1.200 vieillards et infirmes. « Sa vie, dit-il, fut un modèle de civisme et il incarnait la perfection dans ses fonctions. »

Enfin, M. Sory, adjoint au maire, parla au nom de tous les Roubaisiens. C'est au nom de la ville entière qu'il apporte un émouvant hommage à ce grand serviteur de Roubaix. Il parla longuement de ce fonctionnaire modèle, à qui l'on doit de nombreuses initiatives, notamment la création de l'« Union Hospitalière », dont il fut la cheville ouvrière. M. Sory termina par un adieu ému.

Après les discours, le cortège se reforma et lentement se mit en marche pour se rendre au cimetière, où eut lieu l'inhumation.

HALLE FLIPO. — Beurre, 16.50; extra 17.75 et 21. Café, 16.75. Gruyère, 13. Hollande, 9.50. Gouda, 9.50. Margarine, 9.20. Biscuits, 6.50-11.

LES FUNÉRAILLES DE M. ZÉPHIRIN DISDAL

Mercredi matin, à 8 h., ont eu lieu en l'église Notre-Dame, les funérailles de M. Zéphirin Disdal, le parachutiste roubaisien.

La levée du corps a été faite dans la chapelle de l'Hospice de la rue de Blanchemaille. Devant le corbillard était portée une magnifique plaque en marbre, offerte par les « Ailes Roubaisiennes » et sur laquelle était gravé un ballon dont se détachait un parachute. Le deuil était conduit par les neveux du défunt. Dans l'assistance on remarquait des délégations des Anciens coloniaux avec leur drapeau cravaté de crêpe, ainsi que des « Ailes Roubaisiennes ».

La messe a été célébrée par M. l'abbé Felhœn, vicaire de la paroisse. A l'issue de la cérémonie religieuse, M. Maurice Bouzin a, au nom des « Ailes Roubaisiennes », pris la parole, sous le porch de l'église où le corps avait été déposé.

« Au nom des « Ailes Roubaisiennes », j'apporte ici, dit-il, à la mémoire de Zéphirin Disdal, le dernier hommage d'une génération qui n'a connu ses exploits que par ouï-dire. »

En excellents termes, M. Bouzin rappelle combien d'existences humaines ont été sauvées, combien d'aviateurs de tous pays doivent aujourd'hui la vie au parachute et à ses expérimentateurs du début, parmi lesquels Zéphirin Disdal. Il rappelle une descente en parachute de notre concitoyen dans la propriété de M. Pierre Catteau où le mécène roubaisien félicita le parachutiste et lui remit une enveloppe renfermant 10.000 francs. Zéphirin Disdal refusa cette somme, déclarant qu'il ne descendait en parachute que pour son bon plaisir.

M. Maurice Bouzin termine en disant un dernier adieu et un dernier merci à ce vaillant.

Le convoi s'est ensuite reformé et s'est dirigé au cimetière où a eu lieu l'inhumation.

VARICES ENRAYÉES PAR LE PORT DES BAS. — De bons bas à varices, de fabrication très étudiée, vous seront fournis tout faits ou sur mesure par la **Pharmacie des Produits CORBEAUX,** 11 bis, rue de Lannoy, Roubaix. — **Voir nos nouveaux bas sans couture.** 36993d

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA « MUTUELLE NADAUD »

Pour l'assemblée générale de dimanche prochain, à l'Hippodrome, les trois premiers rangs des fauteuils sont réservés pour les dix-huit fondateurs, les présidents et délégués de sociétés de secours mutuels et les invités. A partir du quatrième rang jusqu'aux pourtours, les fauteuils sont destinés aux retraités de la Mutuelle Nadaud. Les autres sociétaires prendront place aux pourtours et aux galeries. Les portes de l'Hippodrome seront ouvertes à 9 h. 30. Ceux qui occuperont les fauteuils et pourtours entreront par l'entrée principale; pour les galeries, entrée par les deux portes de côtés.

Il est rappelé aux sociétaires qu'ils ont à remplir la feuille de présence qui se trouve au bas de la convocation et la remettre à l'entrée de la salle de réunion, contre laquelle il leur sera remis un ticket de participation au tirage des primes.

Etant donné que la convocation comporte le bilan de l'année 1929 et le « Chant des Mutualistes », il est recommandé aux membres de la Mutuelle Nadaud de se munir de ce document pour l'assemblée. D'une part, pour suivre la discussion de la situation financière; d'autre part, pour l'exécution du « Chant des Mutualistes », qui sera chanté par un membre de la section féminine, accompagné par l'Harmonie des Anciens Soldats Musiciens Français et repris par l'assistance.

LA Mme VAN HAELST, 2, Bd de Paris, Rx, prie sa clientèle de ne pas tarder à passer leurs commandes pour les communions. 11567d

LE TIRAGE DE LA TOMBOLA de l'Œuvre des Colonies de vacances de la Fédération des Amicales « Le Grand Air pour les Petits »

C'est le dimanche 25 mai qu'aura lieu, au siège, 42, rue d'Alsace, le tirage de la tombola de l'œuvre des colonies de vacances « Le grand air pour les petits ».

A cette occasion, le Comité organisateur a mis sur pied d'importantes réjouissances publiques, dont voici le programme:

Samedi 24 mai. — A 19 h.: Cortège avec le concours de la Clique scolaire et post-scolaire de la Fédération des Amicales, Départ, angle des rues de Lannoy et Jules-Guesde.

Dimanche 25 mai. — A 14 h. 30, au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace: Foire aux plaisirs. — A 15 h.: Concert par la Fanfare Delattre. — A 15 h. 30, salle des fêtes: « Revue fédérale » avec le concours d'artistes réputés de la section féminine de la Fédération des Amicales, de la Clique scolaire et post-scolaire de la Fédération des Amicales et de la Symphonie Delezenne. La section féminine de la Fédération des Amicales présentera ses « Danses helléniques » et interprétera les œuvres de Saint-Saëns, Grieg, Schubert. — De 17 à 23 h.: Bal.

Salle des fêtes: Tirage de la tombola sous le contrôle de Me Gaillard, huissier.

L'entrée de la foire est gratuite pour tout porteur de trois billets de tombola.

C'EST A SES QUALITÉS que le piano **COUPLEUX Frères** doit sa renommée actuelle ; les modèles sont exposés 24, rue Esquermoise, Lille, et 3, rue Carnot, Tourcoing. — Ils obtiennent actuellement à la Foire Commerciale de Paris le plus grand succès. 3699S

POUR LE MONUMENT A M. CHAMPIER

Voici la suite des souscriptions pour le monument à M. Victor Champier:

MM. Jean Selle, 100 fr.; L. Planquart, 50 fr.; H. Planquart, 50 fr.; Platt frères, 100 fr.; Fournier frères, 50 fr.; Compagnies des matières colorantes, 50 fr.; MM. Vandecrux père et fils, 10 fr.; Société pour l'industrie chimique, Bâle, 50 fr.; MM. Lottigie, 10 fr.; Jules Delespierre, 20 fr.; Union professionnelle des teinturiers-apprêteurs, 500 fr.; MM. Parenthou, 50 fr.; François Lierman, 50 fr.; Briez, 10 fr.; Henri Dutrieux, Turin, 20 fr.; Edouard Catrice, 500 fr.; J. Deffrennes-Canet et fils, 200 fr.; Deffrennes-Dupouy frères, 200 fr.; Th. Desurmont et fils, 200 fr.; Anonymes, 45 fr.; Mme François Roussel, 200 fr.; MM. A. Sonneville, 100 fr.; Mme L.-Ch. Spriet, 20 fr.; MM. Robert Sonneville, 10 fr.; André Sonneville, 10 fr.; Marcel Verez-Sonneville, 10 fr.; E. Inglebert, 10 fr.; oseh Collaub, 10 fr.; Paul Philippe, 10 fr.; Samuel Barty, 5 fr.; Jean Mercier, 10 fr.; Paul Evrard, 25 fr.; Maurice Duhamel, 10 fr.; Syndicat de la presse artistique, 10 fr.; Groupe mécanique de l'Association des anciens élèves, 100 fr.; Mme Lantoine-Neveux, 50 fr.; MM. Lobry, 50 fr.; Etablissements Augustin Fouvez, 100 fr.; MM. Augustin, Pierre, Charles, Maurice, Paul et Joseph Fouvez fils, 150 fr.; Augustin Fouvez, 100 fr.;